Syndicat de la vallée du Blavet (Siren : 255600793)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Baud
Arrondissement	Pontivy
Département	Morbihan
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	10/12/1965
Date d'effet	10/12/1965

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Gérard LE BOUEDEC

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Kermarrec
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	56150 Baud
Téléphone	02 97 51 09 37
Fax	02 97 39 07 23
Courriel	contact@blavet.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	22 922
Densité moyenne	53,83

Périmètres

Nombre total de membres : 8

- Dont 4 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
56	Bubry (215600263)	2 437
56	Lanvaudan (215601048)	736
56	Moréac (215601402)	3 850
56	Quistinic (215601881)	1 433

- Dont 4 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
56	CC Auray Communauté (245614441)	CC
56	CC Baud Communauté (245600515)	CC
56	CC Locminé Communauté (245614292)	CC
56	CC Pontivy Communauté (245614433)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Autres actions environnementales *Le syndicat exerce, pour l¿ensemble de ses membres, la compétence à caractère obligatoire définie ci-après : Le Syndicat est créé pour conduire des actions visant : - à la préservation et la reconquête de la qualité de l¿eau, - à l¿atteinte du bon état écologique des cours d¿eau et des milieux aquatiques - à la préservation, l¿amélioration de la ressource en eau et la restauration des milieux naturels et aquatiques ainsi que des paysages qui leur sont liés notamment les cours d¿eau et le bocage, - la gestion intégrée de la ressource en eau : centralisation et diffusion de l¿information. L¿objet du syndicat peut ainsi se décliner en 4 grands chapitres : - actions environnementales auprès des acteurs de l¿eau : agriculteurs, des collectivités, des particuliers¿ - actions sur les milieux (ex : contrat restauration entretien des rivières, Breizh Bocage, préservation et réhabilitation des zones humides) - actions de suivi et d¿évaluation L¿adhésion des membres ne remet pas en cause leurs compétences propres exercées dans le domaine de l¿eau (assainissement, eau potable).* Par substitution
Développement touristique
- Tourisme *Le syndicat est habilité à exercer, pour les membres qui y adhèrent, la compétence à caractère optionnel définie ci-après : - la réalisation et le conseil en gestion d'équipements touristiques et de loisirs d'intérêt commun, - la réhabilitation et la valorisation du patrimoine existant, - le conseil, l'assistance technique auprès de tous investisseurs porteurs d'un projet touristique sur les communes membres ou communauté de communes, -et d'une manière générale, toutes les actions destinées au développement touristique des communes adhérentes au syndicat.* A la carte : La compétence a été conservée par : Lorient Agglomération, Auray Quiberon Terre Atlantique, CC Centre Morbihan Communauté

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)